

## J'adhère à la convention proposée par mon Centre de gestion

Pas à pas  
adhésion en  
4 étapes

JE REÇOIS UN MAIL D'INVITATION  
"RELYENS" ADRESSÉ PAR MON CDG :



Je découvre les supports d'information  
pour adhérer à la convention

1

### J'INTÈGRE LE PARCOURS D'ADHÉSION



Validité  
24 h

Je reçois un 2<sup>nd</sup> mail de validation : une double authentification est demandée par sécurité



Je renseigne le numéro SIRET de ma collectivité

2

### J'ADHÈRE EN LIGNE



Je désigne le contact principal



Je valide mon adhésion en indiquant les dates de début de contrat



Je peux transmettre ma délibération ultérieurement



Je recevrai la convention d'adhésion à signer ultérieurement

3

### JE RÉALISE LA VALIDATION JURIDIQUE



Je consulte et déclare avoir pris connaissance des informations juridiques

4

### MON ADHÉSION EST CONFIRMÉE



Mon adhésion est validée et mon Centre de gestion est informé



Sous  
24 h

Je reçois un mail d'activation de mon espace employeur



Je peux télécharger le justificatif de mon adhésion

03

Les garanties & pièces contractuelles

Le rôle du CDG

Le parcours adhésion collectivités

Le parcours adhésion agents

La mise en route de gestion

Les contacts

Comité de lancement PSC  
24/08/2025



10

### BESOIN D'AIDE ?

**Vos contacts CDG79** : Mme BOISSONNOT et Mme Lucie TOURAIN : ☎ 05-09-06-08-50 @mail : [prevoyance@cdg79.fr](mailto:prevoyance@cdg79.fr)

**Les conseillers RELYENS** : **02.48.48.21.00** (Ligne dédiée employeurs)